

15/17 ANS

ÉTÉ 2027

PASSION GLISSE 15/17 ANS

ARTIGUES/ BISCARROSSE

14 jours

Passionné.e de glisse, cette colonie de vacances est pour toi ! Une semaine d'activités fun à l'océan et une semaine d'activités fun à la montagne !

Référence : 047 005 002
Dernière mise à jour : 04/06/2026

DÉPART & RETOUR

RENDEZ-VOUS SUR PLACE

DÉBUT DE SÉJOUR | ENTRE **16H ET 18H**





FIN DE SÉJOUR | À **19H30**

Votre enfant est inscrit en « rendez-vous sur place » :
vous le conduisez directement au centre de vacances et vous venez le chercher à la fin de sa colo.
Le séjour des 15/17 ans débute à la montagne et s'achève à l'océan.

Semaine Pyrénées

Adresse
Centre de Vacances d'Artigues FOL47-PEP65
Vacances Pour Tous
65710 CAMPAN

Contact
Téléphone : 05 62 91 91 64
Mail : artigues@laligue47.org

Accès au centre :
Par la route : Tarbes ou Lourdes puis direction Bagnères de Bigorre. Le centre se trouve à environ 15 kms de Bagnères en direction du Tourmalet.
Par le train : Gare de Tarbes puis navette SNCF jusqu'à Artigues.
Par avion : Aéroport de Tarbes-Ossun-Lourdes.

Semaine Océane

Adresse
Centre de Vacances Ispe Larrigade
6089 route des Lacs
40600 BISCARROSSE

Contact
Téléphone : 05 58 09 82 99
Mail : ispe@laligue47.org

Accès au centre :
Par la route : Bordeaux direction Bayonne, Sortir direction Biscarrosse / Bassin Arcachon, puis sortie 2 « Biscarrosse, Mios », à Biscarrosse prendre direction Lac « Ispe » au premier rond point.
Le centre est à proximité du golf de Biscarrosse, en face du lac.
Par le train : Gare d'Ychoux, puis navettes jusqu'à Biscarrosse, contacter le directeur du séjour.
Par avion : Aéroport de Bordeaux Mérignac puis liaison SNCF, contacter le directeur du séjour.

REPAS

Premier repas servi : dîner
Dernier repas servi : dîner du dernier jour

TRANSPORTS

autocar grand tourisme

Villes de départ

En car au départ de Paris, Beauvais, Tours, Niort, Bordeaux, Marseille, Montpellier, Carcassonne, Toulouse, Agen, Périgueux et Bergerac. Arrivée sur le centre prévue entre 18h30 et 20h selon lieu de départ. Pour Marseille, Montpellier, Carcassonne et Toulouse, arrivée fin de matinée.

LE CENTRE DE VACANCES SEMAINE PYRENEES



Le centre d'Artigues-Campan est la propriété des PEP65 (Pupilles de l'Enseignement Public) co-géré avec la Ligue de l'Enseignement de Lot-et-Garonne.
Il s'agit d'une structure permanente, accueillant tout au long de l'année, des classes de découvertes, et groupes enfants et jeunes.
Cadre de vie (types d'hébergements/effectifs) :
Hébergement en dur, chambres de 3 à 6 lits, avec lavabo et douche, sanitaires à l'étage. Salles de jeux, espaces bibliothèque, babyfoot, Ping-Pong etc… Salles à manger panoramique.

Effectif du groupe : 20 participants
Capacité d'accueil du centre : 120 participants



LA RÉGION

Artigues, petit village de la vallée de Campan, se situe au pied du **Pic du Midi** de Bigorre sur la route du célèbre **col du Tourmalet**. A 20kms de la sous-préfecture de Bagnéres de Bigorre et 6kms de la station de ski **La Mongie**, le plus grand domaine skiable des Pyrénées françaises.

vacances POUR TOUS

LE CENTRE DE VACANCES SEMAINE OCEANE



Le centre Ispe Larrigade est la propriété de la Ligue de l'Enseignement de Lot-et-Garonne.
Il s'agit d'une structure saisonnière, accueillant des groupes enfants/jeunes et adultes du mois d'Avril à Septembre.
Les enfants sont hébergés en chalet-pagotel de 7 places.
Chaque chalet possède une terrasse et son salon de jardin.
Les douches et WC sont situés dans des blocs sanitaires à proximité des chalets et des salles d'activité en dur sont accessibles aux enfants. Les repas seront servis sur des terrasses couvertes.

Effectif du groupe : 20 participants
Capacité d'accueil du centre : 182 participants



LA RÉGION

Au coeur de la forêt landaise, la commune de Biscarrosse se situe au Nord-Ouest du département des Landes, à quelques kilomètres de la Gironde, du Bassin d'Arcachon et de la **Dune du Pyla**. Sa superficie, l'océan, la forêt, les lacs, les dunes, les espaces naturels entre les différents pôles urbains et un climat tempéré font de Biscarrosse une ville où nature et douceur de vivre font partie du quotidien.
Le centre Ispe Larrigade, un petit village de chalets, est situé au bord du **lac de Cazaux-Biscarrosse** à 6 kilomètres de l'océan. En plein cœur d'une pinède, le centre d'1 hectare et demi dispose d'espaces ombragés et de terrains de jeux. C'est l'endroit idéal pour profiter pleinement de ses vacances.

vacances POUR TOUS



LE PROJET ÉDUCATIF



Fruit du travail de professionnels des vacances et spécialistes de l'enfance, notre projet éducatif reflète notre ADN et les valeurs que nous véhiculons.
Il permet d'avoir un cadre qui associe à la fois pédagogie et divertissement.

NOS ENGAGEMENTS

DES ENFANTS ÉPANOUIS



Avec Vacances pour tous, plus on est différents, plus on rit ! On peut ainsi se révéler individuellement et s'épanouir collectivement dans le respect de l'autre. La diversité, la mixité, l'égalité garçons-filles sont les piliers de notre identité.

DES COLOS INCLUSIVES



Nous favorisons l'inclusion des enfants en situation de handicap et la mixité sociale, avec un accompagnement adapté et des activités aménagées.
Nos séjours sont proposés à un prix juste, accessibles au plus grand nombre, sans compromis sur la qualité.

UNE APPROCHE ÉCO-RESPONSABLE

Nous privilégions autant que possible les ressources locales, qu'elles soient alimentaires ou professionnelles, afin de soutenir l'économie de proximité. Pédagogiquement, nous privilégions toujours les activités au départ du centre afin de limiter les déplacements. Dans l'ensemble des locaux, le tri sélectif est mis en place (en cuisine, au bureau, dans les salles d'activité). Les éclairages cassés sont remplacés par des équipements basse consommation. Nous portons nos déchets dans les déchetteries de la vallée où ils sont revalorisés. En cuisine, nous faisons des petits gestes qui comptent : les goûters sont sans emballage individuel et les portions d'échantillon témoins sont mises dans des boîtes hermétiques réutilisables.

Ligue de l'enseignement – Vacances pour tous - 21 rue Saint-Fargeau – CS 72021-75989 PARIS CEDEX 20
Agréée DJEPVA par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative inscrite au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours
Certification d'Immatriculation Atout France (Article R. 211-21 du code du tourisme) : IM 075 100 379-Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n° 06.07.04
Association reconnue d'utilité publique par décret du 31 mai 1930
Séjour déclaré auprès des services de l'État – Éducation nationale, et spécifiquement auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES)

LES ACTIVITÉS - SEMAINE OCÉAN

SURF OU BODY-BOARD



Viens glisser pour **2 séances d'1h30 de surf** avec l'école « La Vigie », et ses moniteurs brevetés qui te permettront de ressentir un maximum de sensations ! Attention, afin de garantir ton plaisir et ta sécurité, le body board peut être pratiqué pour débuter mais aussi si les conditions maritimes sont mauvaises. En fonction de la météo des séances peuvent être annulées mais sont remplacées dans la mesure du possible.

STAND-UP PADDLE



Cette technique permet de se familiariser en douceur avec la glisse. Apprend à tenir en équilibre sur la planche et à glisser sur l'eau à l'aide d'une pagaie lors de **2 séances** d'initiation sur la plage de Mayotte à Biscarrosse Lac.

WAKE-BOARD OU SKI NAUTIQUE



Tu pourras t'initier au plaisir des sports tractés. Une séance de ski nautique ou de Wake-board d'environ **40 minutes** selon le niveau du jeune.

ROLLER



Une demi-journée pour découvrir ou pratiquer une autre forme de glisse. (Activité encadrée par un animateur qualifié du centre).

BOUÉE TRACTÉE



Un tour de bouée tractée sur le lac de Biscarrosse, **15 minutes** de frissons garantis !

Autres activités : Sortie « coucher de soleil » à la dune du Pyla, skate board et/ou VTC à la demande.

LES ACTIVITÉS - SEMAINE PYRÉNÉES

ACTIVITÉS D'EAU VIVE



Initiation sur la Barthe de Neste, aux sports d'eau vive par une découverte sur **deux demi journées** : 1 séance de rafting, 1 séance d'hydrospeed ou hot dog (pour les moins de 14ans). Activités encadrées par moniteurs brevetés d'état.

KAYAK



1 séance d'initiation sur le lac de Payolle pour pleinement profiter des splendeurs du site. Moniteurs Brevetés d'Etat.

MONTAGNE



Une journée de randonnée dans la vallée d'Arizes, jusqu'au lac et au pied du Pic du Midi.

BIVOUACS



1 nuit sous tente près d'Arreau dans la vallée de la station de Saint Lary et 1 à Tramezaigues dans la vallée d'Arizes. **Prévoir Duvet.**

Notre ambition est de faire en sorte que les jeunes vivent des sensations variées et nouvelles, en ayant la possibilité de participer au choix de leur rythme de pratique.

Au cours du séjour, l'équipe d'animation aura à cœur de faire vivre des valeurs de solidarité et de vivre ensemble pour te faire passer les meilleurs vacances possibles.

ATTENTION : Pour garantir la sécurité de tous, les activités ne peuvent se pratiquer que si les conditions de marée et climatiques ne mettent pas en danger les participants.



LA VIE EN COLLECTIVITÉ CHEZ NOUS



ÉQUIPE D'ENCADREMENT

Le centre de vacances est un établissement permanent ouvert toute l'année, accueillant des séjours de vacances, mais aussi des classes de découverte agréées par le ministère de l'Education nationale. Les jeunes sont ainsi accueillis par une équipe de professionnels, complétée par des animateurs diplômés BAFA sous la direction d'un directeur BAFD.



RESTAURATION

Les repas, préparés par l'équipe de cuisine du centre, sont équilibrés, variés et pris à heures régulières.

C'est un temps éducatif, durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout et mange suffisamment.

Un menu de substitution peut être proposé pour les enfants ayant des convictions religieuses ou philosophiques.



ALLERGIES

Il est indispensable de nous transmettre, dès l'inscription, tous les documents médicaux afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les interdictions alimentaires liées à des risques allergiques. Si l'interdiction pour raisons médicales était impossible à mettre en œuvre, nous vous le ferions savoir et nous serions contraints de ne pas accepter l'inscription de l'enfant.



LAVAGE DU LINGE

Il est lavé 1 fois par semaine.



IMPORTANT !

Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait etre prise à son encontre, frais de retour à votre charge. Tout retour à domicile, hors décision médicale sera à votre charge, sans remboursement des jours non consommés. Toute consommation, détention ou incitation à l'usage de cigarettes, cigarettes électroniques ou tout autre produit assimilé est strictement interdite.



LA VIE EN COLLECTIVITÉ CHEZ NOUS



CONTACT AVEC LES ENFANTS

Semaine Pyrénées :

-Par téléphone : Si vous désirez obtenir votre enfant directement vous pouvez téléphoner sur le portable dédié à cet effet au **07 59 96 80 28 de 17h30 à 19h**

-**La page facebook** : **centre permanent de séjours d'Artigues** - Site web : www.artigues-vacances.fr

Semaine Océan :

- Par téléphone : Pour parler à votre enfant merci d'appeler aux heures de repas. Composez le **05 58 09 82 99.**

- La page Facebook : Centre de Vacances Ispe Larrigade et le site internet, pour plus d'infos sur le centre, sur le déroulement du séjour et pour laisser un message à votre enfant : www.ispelarrigade-biscarrosse.fr



RÈGLES DE VIE EN COLLECTIVITÉ

À travers les activités proposées, les animateurs encourageront chaque enfant à développer : la prise de responsabilités, l'autonomie adaptée à ses capacités, le plaisir, ainsi que la découverte du milieu naturel et des traditions locales. Ils veilleront à organiser la vie quotidienne de manière à respecter les besoins individuels de chaque enfant : sommeil, alimentation et hygiène.

• La vie collective sera structurée pour respecter les rythmes et besoins spécifiques de chaque enfant.

• Les moments de lever, petit-déjeuner et coucher seront adaptés à chaque enfant de manière individualisée.

• Le lavage du linge est prévu 1 fois pendant le séjour Nous vous demandons de bien veiller à fournir le nécessaire et à ne pas oublier des tenues adaptées à toute météo.

• Un assistant sanitaire diplômé assure le suivi de la santé de tous les participants, en collaboration avec le médecin référent du centre. Il est essentiel de veiller à ce que le dossier d'inscription soit complet, en particulier la section « renseignements médicaux », et que le certificat médical soit fourni, compte tenu de la pratique d'activités sportives.

• Concernant les moments de la vie quotidienne — lever, toilette, repas, courrier, argent de poche, linge — un adulte sera responsable d'un petit groupe de 8 à 10 enfants tout au long du séjour, afin de créer un environnement sécurisant et de permettre à chaque enfant de conserver ses repères. Cela est particulièrement crucial pour les plus jeunes, qui ont besoin de se sentir en sécurité.



UNE JOURNÉE TYPE

LE MATIN



Après un réveil en douceur et un bon petit déjeuner, une belle journée s'annonce. En attendant que tous les copains soient réveillés, des jeux calmes sont proposés par les animateurs.

Pour la toilette, les animateurs s'assurent que tous les enfants prennent leur douche et se brossent les dents.

La propreté, c'est important !

LES ACTIVITÉS



Le matin

Une fois la toilette effectuée, place aux premières activités de la journée : surf, paddle, équitation, danse, escalade, course d'orientation…

L'après-midi

En début d'après-midi, des temps calmes sont mis en place, adaptés à l'âge des participants (sieste pour les tout-petits, lecture, jeux, ping-pong).

Et c'est reparti pour les activités ! Sportives, artistiques ou culturelles, il y en a pour tous les goûts.

On se dépense et on s'amuse avant la pause goûter.

Tout au long du séjour, les jeunes peuvent s'exprimer et être force de proposition.

LE TEMPS DES REPAS



Composés de plats variés et équilibrés préparés avec soin, les repas ont lieu en présence des animateurs qui veillent à leur bon déroulement.

Du petit-déjeuner au dîner, l'assiette a du goût !

LA FIN DE JOURNÉE



Après une belle journée avec les copains et le repas du soir, les veillées sont adaptées à l'âge et à l'énergie des enfants.

Les plus grands pourront participer à des activités pendant que les plus petits profiteront de moments de détente et de repos. Nous veillons à ce que le temps de sommeil nécessaire à chaque enfant soit respecté.

Et bien sûr, on n'oublie pas la toilette du soir !

PRÉPARER VOTRE SÉJOUR



Linge

Tout le linge doit être marqué au nom de l'enfant (marqueur indélébile ou bande cousue). Merci d'éviter les vêtements de valeur.



Argent de poche

La perte d'argent liquide amené par l'enfant n'est pas garantie par l'assurance. Une petite somme est largement suffisante. Un système de banque est proposé aux enfants pour éviter toute perte.



Téléphone

Son usage est autorisé mais déconseillé et restreint. Il peut être interdit au cours des activités et un usage abusif peut nuire à l'ambiance générale du séjour. Pour les plus jeunes, il peut être maladroitement utilisé pour appeler les parents et les inquiéter inutilement.



Objets de valeur

Il est déconseillé de prévoir des vêtements et objets de valeur.
Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès son constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.



Santé

N'oubliez pas de nous communiquer toutes recommandations utiles. L'assistance sanitaire est en contact avec les services médicaux locaux.



Coutumes alimentaires

Elles sont respectées dans le cadre du principe de laïcité en centre de vacances. Des précautions spécifiques sont mises en place pour les allergies alimentaires, qui doivent être signalées avant le séjour.



Assurance

Nous souscrivons pour votre enfant une assurance durant le séjour (transport inclus si organisé par nos soins). Il sera ainsi couvert en responsabilité civile (dommages corporels causés aux tiers), en Défenses et Recours, en Individuel accident corporel, en assistance rapatriement sanitaire (sous réserve que soit fait appel à notre service d'assistance et avec son accord).



Cigarette et e-cigarette

Il est formellement interdit pour les moins de 16 ans de fumer pendant le séjour (décret 2006-1386) dans et hors du centre de vacances. Pour les plus de 16 ans, une tolérance peut être accordée hors du centre de vacances et selon les modalités définies par l'équipe du séjour.

Informations relatives à l'assurance



- **Nom de l'assureur :** MAIF Assurances
- **Référence des contrats :**

N° assuré : 4829671M

Contrat Raqvam Associations et Collectivités > RC organisateur et accueil de mineurs + assistance aux personnes (rapatriement sanitaire, frais médicaux en complément des prestations dues par les organismes sociaux, décès, etc.).

Contrat > Individuelle accidents corporels (décès, invalidité, dépenses de santé, etc.)

- **Nature des garanties :** responsabilité civile organisateur et accueil de mineurs, individuelle accidents corporels, assistance aux personnes
- **Procédure de déclaration :**

Pour toute déclaration de sinistre corporel ou matériel, dans les 5 jours suivant le sinistre ou 2 jours en cas de vol, contacter :

La ligue de l'enseignement de Lot-et-Garonne

Email : cgauthe@laligue47.org

Pour toute demande d'assistance, voici les numéros de téléphone à composer :

Depuis la France : 0 800 875 875

Depuis l'étranger : +33 5 49 774 778

- **Territorialité** : En France et dans les autres pays du monde, l'assistance aux personnes est accordée sans franchise kilométrique.

Niveaux de couverture / plafonds principaux (par garantie)

Assurance voyage

Dans le cadre des garanties souscrites à leur profit par la Ligue de l'enseignement de Lot-et-Garonne via MAIF Assurances, tous les participants à un voyage ou à un séjour proposé par Vacances pour tous bénéficient des garanties principales suivantes :

A. Responsabilité civile (dommages causés aux tiers) :

Dommages corporels et immatériels consécutifs à un dommage corporel 30 000 000 €

- *dont Dommages matériels et immatériels consécutifs à un dommage matériel 15 000 000 €*
- *dont Dommages immatériels non consécutifs à un dommage corporel ou matériel 50 000 €*

B. Défense pénale : 300 000 €

B.1 Recours protection juridique : *Sans limitation de somme (le montant engagé doit être supérieur à 5 fois la franchise générale)*

C. Individuelle accident corporel :

- *capital-décès de base : 3 100 €*
- *déficit fonctionnel permanent :*

Capital proportionnel au taux d'atteinte permanente à l'intégrité physique et psychique subsistant après consolidation :

– jusqu'à 9 % : 6 100 € x taux

– de 10 à 19 % : 7 700 € x taux

– de 20 à 34 % : 13 000 € x taux

– de 35 à 49 % : 16 000 € x taux

– de 50 à 100 % :

- sans tierce personne : 23 000 € x taux

- avec tierce personne : 46 000 € x taux

- *dépenses de santé actuelles : 1 400 €*

MAIF Assurances s'engage à rembourser, sur justificatifs des frais engagés par l'assuré et dans la limite du montant de la garantie, les frais de médecine, chirurgie, pharmacie, hospitalisation, prothèse et soins jusqu'à la date de consolidation des blessures.

Informations relatives à l'assurance



D. Assistance :

- *Les prestations garanties sont mises en œuvre par IMA Assistance ou en accord préalable avec elle.* ***IMA Assistance ne participe pas****, en principe,* ***aux dépenses que le bénéficiaire a engagées de sa propre initiative****.*
- *rapatriement sanitaire : En cas de maladie ou d'accident corporel, lorsque les médecins de IMA Assistance décident, après avis des médecins consultés localement et, si nécessaire, du médecin traitant, et en cas de nécessité médicalement établie, d'un transport sanitaire et en déterminent les moyens (ambulance, train, avion de ligne, avion sanitaire ou tout autre moyen approprié), IMA Assistance organise le retour du patient à son domicile en France ou dans un hôpital adapté proche de son domicile en France et prend en charge le coût de ce transport.*

E. Vol, perte ou destruction de documents :

En cas de ***vol, de perte ou de destruction de papiers d'identité, de moyens de paiement ou de titres de transport****, IMA Assistance conseille le bénéficiaire sur les démarches à accomplir (dépôt de plainte, oppositions, documents équivalents, démarches à effectuer pour renouveler les documents) et peut, contre reconnaissance de dette, effectuer l'avance de fonds nécessaire au retour au domicile.*

Cette avance de fonds est remboursable dans un délai d'un mois après le retour du bénéficiaire à domicile.

Attention ! Les assurances exposées ci-dessus sont présentées à titre purement indicatif. Seules les conditions générales et particulières des garanties procurées par ***MAIF Assurances****, et que chaque participant peut réclamer, ont valeur contractuelle et engagent les parties.*



DOCUMENTS OBLIGATOIRES

- Fiche de renseignement
- Informations sanitaires et médicales
- Autorisation et engagement
- Attestation de vaccination
- Attestation de sécurité sociale
- Test préalable à la pratique d'activités nautiques et aquatiques

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

- Allergie alimentaire
- PAI si le jeune est en situation de handicap
- Allergie non alimentaire
- Ordonnance lunette /médicaments
- Fiche trousseau

Rendez-vous sur l'espace client

Vous pouvez désormais remplir vos différents formulaires directement en ligne en vous rendant sur votre **espace client**.
Retrouvez toutes les informations nécessaires avant, pendant ou après le séjour dans notre guide pratique.

vacances POUR TOUS



PASS Nautique

Attestation d'aptitude
préalable à la pratique d'activités nautiques et aquatiques dans les accueils collectifs de mineurs

LE TEST EST À EFFECTUER EN PISCINE

Seules les personnes possédant les qualifications suivantes sont habilitées à remplir cette attestation : une personne titulaire du titre de maître nageur sauveteur ou du brevet national de sécurité aquatique (BNSSA), soit une personne titulaire du brevet d'État d'éducateur sportif (BEES) dans l'activité nautique ou aquatique considérée, soit les autorités de l'éducation nationale dans le cadre scolaire.

Je soussigné(e) .....
. . . . . .Titulaire du diplôme . . . . . .
.....

N°.....
. . . . . Certifie que, (NOM ET PRÉNOM DU MINEUR) : . . . . . .
. . . . . .Né(e) le : . . . . . /. . . . . /. . . . . .

A satisfait aux tests préalables à la pratique des activités aquatiques et nautiques en Accueils Collectifs de Mineurs, tels qu'ils sont définis dans l'article de l'arrêté du 28 février 2022 relatif à la modification de la dénomination du test réglementaire dit test « d'aisance aquatique » NOR : SPOV2203320A:

- Effectuer un saut dans l'eau
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes
- Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes
- Nager sur le ventre pendant 20 mètres
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant

Épreuves effectuées

avec brassières ☐

sans brassière de sécurité ☐

EN RÉFÉRENCE AU CODE DU SPORT :

Pour la pratique des activités de canoë kayak, nage en eau vive (cf. articles A322-42 à A322-63 du code du sport), de la voile (cf. articles A322-64 à 322- 70 du code précité), organisées dans le cadre d'un établissement d'activités physique ou sportives, ou encadrées par un prestataire de service

- S'immerger et nager au moins 25 mètres
  - o pour la pratique du canoë kayak et de la nage en eau vive
  - o pour la pratique de la voile par les moins de 16 ans
- Plonger et nager au moins 50 mètres
  - o pour la pratique de la voile à partir de 16 ans

Personne ayant fait passer le test (éducateur sportif de la discipline concernée, maitre nageur sauveteur…) :

Nom et prénom : ..... Qualification : .....
.....

Établissement d'appartenance : .....
. . . . . N° de la carte professionnel d'éducateur sportif : .....
.....

Fait le : ..... à .....

Signature : Cachet :

FICHE TROUSSEAU

Nom et Prénom de l'enfant :

Séjour - date et lieu :

Il est recommandé que le linge et les vêtements soient **marqués avec le nom et prénom de l'enfant**.
Ce que l'enfant porte le jour du départ est compris dans la liste. La fiche trousseau doit être dans la valise.

À EMPORTER	FOURNI PAR LES PARENTS	RELEVÉ À L'ARRIVÉE	RELEVÉ AU DÉPART	OBSERVATIONS
3 jeans ou pantalons				
5 chemisettes/chemisiers/polos				
2 Gilets ou sweet				
1 Paire de sandales/nu-pieds (bon état mais pas neuf)				
1 paire de chausson ou pantoufle				
2 Chapeaux de soleil / casquettes				
5 shorts/bermudas/caleçons				
8 slips/culottes				
8 tee-shirts				
8 paires de chaussettes/socquettes				
2 joggings / survêtements				
2 pyjamas/chemises de nuit				
2 maillots de bain				
1 bonnet de bain				
1 imperméable/K-Way				
1 blouson / anorak léger				
2 pull over chauds				
2 jupes ou robes				
1 paire de vieux baskets				
3 serviettes de toilette				
3 gants de toilette				
2 serviettes de bain				
1 serviette de plage				

FICHE TROUSSEAU SUITE

Nom et Prénom de l'enfant :

Séjour - date et lieu :

Il est recommandé que le linge et les vêtements soient **marqués avec le nom et prénom de l'enfant**.
Ce que l'enfant porte le jour du départ est compris dans la liste. La fiche trousseau doit être dans la valise.

À EMPORTER	FOURNI PAR LES PARENTS	RELEVÉ À L'ARRIVÉE	RELEVÉ AU DÉPART	OBSERVATIONS
Savon,gel douche, shampoing				
dentifrice + brosse à dents				
peigne, brosse à cheveux				
Crème solaire écran total (coeff 7)				
1 paquet de mouchoirs				
Sac de linge sale				

Si l'enfant est incontinent : augmenter son trousseau en conséquence et signaler ce fait au directeur par lettre jointe au dossier

Si la jeune fille est réglée : prévoir des protections périodiques

Papier à lettres				
enveloppes timbrées portant l'adresse postale des parents, grands-parents ...				

ACTIVITES PARTICULIERES

Activité camping (bivouac) : apporter 1 sac à dos (15 litres), 1 duvet, une gourde.

Activité montagne : prévoir vêtements chauds, en supplément.(pull, chaussettes, blouson chaud)

REMARQUES :

Les draps et les couvertures sont fournis dans le centre.
Le blanchissage du linge est prévu 1 fois par période de 7 jours.
Le trousseau doit être marqué au nom de l'enfant (marques portant le nom tissé en entier et cousues).
La fiche trousseau est une fiche d'inventaire indicative et conseillée et non une liste

Inventaire arrivée fait le : par

Inventaire départ fait le : par